

**PLAN DE TRAVAIL 2022-2023**  
**Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles**

**PRÉAMBULE**

En cette période où les connaissances scientifiques les plus récentes produites par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)<sup>1</sup> montrent que les changements climatiques font peser une menace grave et grandissante sur notre bien-être et la santé de la planète et où les préoccupations citoyennes concernant la mauvaise qualité de l'air - particulièrement dans les quartiers centraux - se font de plus en plus présentes parce que reconnues par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme étant une menace pour la santé et le climat<sup>2</sup>, il est crucial pour notre comité d'assumer pleinement ses mandats; en étroite collaboration avec l'exploitant de l'incinérateur en ce qui concerne la vigie des émissions atmosphériques et en étroite collaboration avec la Ville et la communauté métropolitaine en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles.

Le plan de travail 2022-2023 du CVGMR qui vous est proposé ici a été élaboré pour actualiser la réalisation des mandats de notre comité dans la perspective 3RV-E :

- Assurer la vigie des émissions atmosphériques, du bon fonctionnement de l'incinérateur et le suivi des plans de mise en œuvre de l'agglomération de Québec du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles;
- Faire des recommandations à l'exploitant concernant l'élaboration et la réalisation de mesures propres à améliorer le fonctionnement de l'équipement, soit atténuer ou supprimer les impacts de l'incinérateur sur le voisinage;
- Faire des recommandations à la Ville concernant l'élaboration et la mise en œuvre du plan de mise en œuvre de l'agglomération de Québec du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec;
- Donner à des représentants du voisinage et à des organismes les moyens concrets de s'informer sur les opérations de l'équipement d'incinération et sur les projets en développement, d'en évaluer les conséquences, d'en assurer le suivi et de transmettre à la population les renseignements pertinents sur la gestion des équipements;
- Vérifier si l'exploitation s'effectue en conformité avec les normes applicables et dans le respect des exigences environnementales.

---

<sup>1</sup> GIEC (2022). *Changement climatique: une menace pour le bien-être de l'humanité et la santé de la planète. Il est possible, en agissant maintenant, de préserver notre avenir.*  
[https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC\\_AR6\\_WGII\\_PressRelease-French.pdf](https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_PressRelease-French.pdf)

<sup>2</sup> OMS (2022). Pollution atmosphérique. [https://www.who.int/fr/health-topics/air-pollution#tab=tab\\_1](https://www.who.int/fr/health-topics/air-pollution#tab=tab_1)

| VIGIE DES ÉMISSIONS ATMOSPHERIQUES  |   |  |   |
|---|---|--|---|
| OBJECTIFS SPÉCIFIQUES   | MESURES   | ÉCHÉANCE                               | RÉSULTATS ATTENDUS                                |
| Assurer de façon fiable les suivis des émissions de l'incinérateur afin de minimiser sa contribution à la contamination | <ul style="list-style-type: none"> <li>Recevoir les résultats des deux campagnes d'échantillonnage visant à mesurer les substances suivantes : Monoxyde de carbone (CO), Particules (P), Acide chlorhydrique (HCl), Dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).</li> <li>Recevoir les résultats des mesures en continu.</li> </ul> | 2 fois par année                       |   |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Recevoir de la Ville de Québec une présentation sur l'inventaire des équipements / technologies d'échantillonnage ou de mesure en continu (ce qui est implanté à l'incinérateur et ce qui existe dans le monde).</li> </ul>  | 2 fois par année                       | Présentation de la Ville de Québec                |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre connaissance des résultats de l'étude sur la qualité de l'air dans Limoilou (Le projet Mon environnement, Ma santé du CIUSSS).</li> </ul>  | D'ici printemps 2023                   | Présentation de la Direction de la Santé Publique |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir une revue des normes et contrôles les plus exigeants appliqués aux incinérateurs dans d'autres juridictions dans le monde.</li> </ul>  | Trimestre suivant la sortie de l'étude | Présentation de la Ville de Québec                |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre connaissance des recommandations du rapport du BAPE, à travers une présentation des faits saillants.</li> </ul>  | D'ici printemps 2023                   | Présentation, personne à déterminer               |

**BON FONCTIONNEMENT DE L'INCINÉRATEUR**

| OBJECTIFS SPÉCIFIQUES   | MESURES  | ÉCHÉANCE   | RÉSULTATS ATTENDUS   |
|---|--|--|--|
| <p align="center">Retirer de l'incinérateur<br/>toutes les matières<br/>résiduelles qui ne sont pas<br/>des déchets ultimes</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionner les représentant-es de la Ville de Québec sur comment s'assurer de ne pas incinérer des matières recyclables, putrescibles et déchets dangereux (Origines résidentiels, et industries, commerces et les institutions (ICI)).</li> <li>• Avoir une discussion sur l'opportunité de demander une réglementation municipale pour bannir les produits de plastique à usage unique.</li> <li>• Suivi de l'avancement des travaux de l'usine de biométhanisation, de sa mise en service et du déploiement progressif de la cueillette des matières organiques résiduelles.</li> <li>• Visiter les équipements de la Ville de Québec : incinérateur, centre de tri, Écocentres et centre de biométhanisation, centre de récupération des matières organiques.</li> </ul> | <p>En continu</p> <p>Automne 2023</p> <p>Automne 2022, en continu à partir de janvier 2023</p> <p>D'ici printemps 2023</p> | <p>Stratégies intégrées au PMO</p> <p>Recommandations à la Ville de Québec</p> <p>Présentations de la Ville de Québec</p> <p>Visites</p> |

**SUIVI DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC  
DU PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

| OBJECTIFS SPÉCIFIQUES   | MESURES   | ÉCHÉANCE           | RÉSULTATS ATTENDUS  |
|---|---|--------------------|---|
| <p>Assurer un suivi de l'atteinte des objectifs du PMO de l'Agglomération de Québec</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi du tableau de bord du PMO du PMGMR contenant entre autres des données quantifiées et permettant de faire un suivi annuel de l'atteinte des objectifs ciblés par type de matières résiduelles.</li> </ul> | En continu         | Présentation de la Ville de Québec                                      |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la stratégie de sensibilisation (financement, actions prévues, etc.) de la Ville de Québec.</li> </ul>  | D'ici automne 2023 | Présentation de la Ville de Québec                                      |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir la vision du CVGMR sur les objectifs de sensibilisation et la partager avec la Ville de Québec.</li> </ul>   | D'ici automne 2023 | Création d'un fonds dédié l'ISÉ (information-sensibilisation-éducation) |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander à ce que soient offertes des visites du centre de tri sur demande.</li> </ul>   | En continu         |   |

| TRANSPARENCE DES TRAVAUX DU COMITÉ ENVERS LA POPULATION |   |   |   |
|---|---|---|---|
| OBJECTIFS SPÉCIFIQUES                                   | MESURES   | ÉCHÉANCE  | RÉSULTATS ATTENDUS  |
| Informer et rendre des comptes à la population          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer la mise à jour du site Internet</li> <li>Si le besoin est ressenti : produire un communiqué de presse au nom du CVGMR</li> <li>Présentation d'un rapport annuel</li> <li>Tenue d'une assemblée publique</li> <li>Se doter de règles de fonctionnement mieux établies afin de faciliter les actions du comité, notamment en matière de quorum, de votation et de planification (nomination de suppléants, durée des mandats et de la présidence, calendrier de rencontres, etc.)</li> </ul> | <p>En continu</p> <p>Au besoin</p> <p>Au printemps de chaque année</p> <p>D'ici le printemps 2023</p> <p>D'ici l'automne 2023</p> | <p>Site internet à jour</p> <p>Discussions au comité</p> <p>Recommandations à la Ville de Québec</p> <p>Adoption d'un nouveau sommaire décisionnel sur les règles de fonctionnement du comité</p> <p>Faciliter l'arrivée des nouveaux membres</p> |